

## LE DOSSIER

COMPTES 2022 ET  
BUDGET 2023

**LE MAGAZINE D'INFORMATION  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE GEVREY-CHAMBERTIN  
ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

## COMCOM EN MOUVEMENT

ACTUALITÉS ET PROJETS  
EN COURS SUR LE TERRITOIRE

## À VOTRE SERVICE

DÉCOUVREZ  
LE RÉSEAU DES  
MÉDIATHÈQUES  
INTERCOMMUNALES

## ZOOM SUR

LA NOUVELLE GESTION  
DU TRI DES DÉCHETS

Juillet  
2023  
N°9

03

PANORAMIQUE  
Le Projet de territoire :  
perspectives 2030

04

LE DOSSIER  
Comptes 2022 et  
Budget 2023

09

ZOOM SUR...  
La nouvelle gestion du tri  
des déchets

06

COMCOM' EN MOUVEMENT  
Actualités et projets en cours  
sur le territoire

10

LA COMCOM' À VOTRE SERVICE  
Le réseau des médiathèques intercommunales

08

COMCOM' ATTRACTIVE  
Actualités en lien avec le développement et  
l'attractivité du territoire

11

AGENDA ET INFOS PRATIQUES



## Paroles du président

Dans l'édito du numéro de juin 2022 de notre magazine, j'exprimais ma satisfaction face au redressement des comptes de la Communauté de communes sur l'exercice 2021. Pour ce numéro qui fait un point complet sur les résultats de l'exercice 2022, je fais de nouveau le constat de l'amélioration pérenne de nos comptes avec en particulier un résultat de fonctionnement de 1 229 251 €. C'est une grande satisfaction puisque, malgré l'inflation qui pèse sur tous nos postes de dépenses et en particulier les dépenses énergétiques pour lesquelles nous ne bénéficions pas d'un bouclier tarifaire identique aux foyers, notre Communauté de communes dégage une capacité d'autofinancement inédite depuis sa création en 2017.

Cette capacité d'autofinancement a de nombreux avantages. D'abord, elle nous permet d'améliorer les conditions salariales de nos agents grâce à une prime qui a été versée pour la première fois en 2022 et qui est proportionnée à l'engagement et à la manière de servir des collaborateurs de la Communauté de communes. Ensuite, elle ouvre des perspectives sur les investissements futurs qui s'inscriront dans notre projet de territoire. Ces investissements porteront sur des projets qui amélioreront la vie de nos habitants

(construction d'un nouveau périscolaire et d'un nouvel établissement d'accueil Petite enfance à Gevrey-Chambertin, rénovation totale du gymnase de Brochon et de la salle Omnisports de Nuits-Saint-Georges), sur l'attractivité de notre territoire (aménagement de la tranche 2 du parc d'activité de Nuits-Saint-Georges, développement des voies et mobilités douces) tout en œuvrant pour une transition environnementale. Enfin cette capacité d'autofinancement nous permettra de réduire notre taux d'endettement et de maintenir notre fiscalité à des taux particulièrement bas comparativement à nos voisins.

Ce résultat est obtenu grâce à un effort collectif et je tiens à remercier tous les acteurs et en particulier les agents qui ont accepté des charges de travail supplémentaires et les élus qui m'ont soutenu dans l'impulsion que je donne pour aller dans cette direction.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce lien entre vous et la Communauté de communes et surtout un bel été.

**Pascal Grappin**, président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

## L'engagement de la Communauté de communes pour les sept prochaines années



En 2021, la Communauté de communes s'est engagée dans un travail d'élaboration de son futur Projet de Territoire. Feuille de route pour les prochaines années, ce document permet de définir les grandes lignes et le plan d'actions de la collectivité, avec un objectif principal : développer l'attractivité globale du territoire et améliorer le cadre de vie de ses habitants.

### Un projet co-construit et adapté selon sept secteurs géographiques

Pendant plus d'un an, le Président de l'intercommunalité Pascal Grappin et les services communautaires ont mené de front ce projet. Ils ont travaillé en collaboration avec les élus municipaux et communautaires des 55 communes du territoire, mais aussi avec tous ceux qui ont participé aux ateliers organisés tout au long de la démarche. Un diagnostic, réalisé à l'échelle communautaire puis par secteurs géographiques, a permis d'identifier les grands enjeux à l'horizon 2030 et les principales actions et orientations à mettre en place.

Le territoire intercommunal étant hétérogène, il était nécessaire de considérer la diversité des sept secteurs géographiques identifiés (Hautes-Côtes de Gevrey, Hautes-Côtes de Nuits, Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin, Sud Dijonnais, Gilly-lès-Cîteaux/Flagey-Echézeaux, Plaine de Cîteaux) et leurs particularités.

Faire de notre territoire une véritable entité, maintenir son attractivité tout en s'inscrivant dans la transition écologique, positionner la collectivité vis-à-vis des territoires voisins, prendre en compte les grandes mutations sociétales et environnementales, font partie des grands objectifs ciblés par le Projet de Territoire.

### Cinq enjeux prioritaires

À l'issue de l'élaboration du Projet de Territoire, adopté à l'unanimité par les élus lors du Conseil communautaire le 24 janvier 2023, cinq enjeux majeurs ont été déterminés.

Pour chaque enjeu, plusieurs orientations stratégiques ont été identifiées. De ces orientations découlent également des mesures concrètes à engager ou réaliser au sein d'un plan de mise en œuvre opérationnel d'une cinquantaine d'actions. Certaines actions sont déjà mises en œuvre au quotidien ou engagées dans le cadre des compétences communautaires. D'autres sont à prioriser ou amplifier compte tenu des enjeux qui s'y attachent, tandis que d'autres restent à initier en totalité.

Ces actions prioritaires, en phase avec les enjeux du territoire, feront l'objet d'une programmation annuelle compatible avec les capacités financières de la Communauté de communes. En 2023 et suite au vote des budgets primitifs au mois d'avril, plusieurs actions du Projet de Territoire sont d'ores et déjà inscrites au programme.

### Les enjeux

1

#### LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE, L'ORGANISATION DU TERRITOIRE ET L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE

Accompagner la croissance démographique et résidentielle tout en préservant et valorisant le cadre de vie, atout majeur d'attractivité du territoire.

2

#### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET COMMERCIAL

Assurer les conditions du maintien durable d'un équilibre entre emplois et actifs sur le territoire.

3

#### LE DÉFI DES MOBILITÉS

Imaginer les nouveaux modes de déplacement au service des habitants et des usagers du territoire en mettant en œuvre la nouvelle compétence communautaire « Autorité Organisatrice de la Mobilité ».

4

#### LE DÉFI ENVIRONNEMENTAL

Inscrire résolument le territoire dans la transition environnementale, énergétique et climatique, conditions du maintien de la qualité de vie et de son attractivité ; mettre la préservation de l'environnement, des paysages et des ressources du territoire au cœur de l'action de la Communauté et des communes membres.

5

#### SERVICES À LA POPULATION ET CITOYENNETÉ

Apporter des services adaptés et de qualité à tous les âges et en tout point du territoire.

### Des actions engagées dès 2023

En fonction des priorités de développement par secteur géographique et selon les souhaits exprimés par les communes concernées

Le lancement d'une étude de faisabilité en vue du développement d'un projet de valorisation touristique des Hautes-Côtes (sentier de randonnée et/ou cyclo, interprétation, valorisation et promotion des villages et des productions locales) sur la thématique de l'histoire « Voie du Tacot ».

Sur le secteur de « La Plaine de Cîteaux », également un projet de développement touristique et de valorisation locale axé sur le patrimoine naturel lié au massif forestier et au patrimoine historique, patrimonial et culturel Cistercien.

Sur le secteur de Gevrey-Chambertin, la rénovation énergétique du gymnase de Brochon et la construction d'un nouveau Pôle périscolaire et d'un Multi-accueil à Gevrey-Chambertin.

# BUDGET 2023 :

## relance des investissements

Suite à la crise sanitaire de 2020, l'objectif principal de la Communauté de communes a été de rationaliser les dépenses et d'optimiser les recettes en vue de restaurer un équilibre structurel durable, permettant d'autofinancer les petits investissements et d'investir dans des projets structurants pour notre territoire.

Le contexte inflationniste, conséquence de l'envolée des prix des matières premières et des tarifs de l'énergie,

a engendré en 2022 un surcoût de dépenses courantes de 321 000 € par rapport à 2021. La masse salariale est restée stable avec cependant une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et la mise en place pour la première année d'une enveloppe pour la part variable du régime indemnitaire. Cette dernière permet aux agents de percevoir une prime, en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir. Ces dépenses nouvelles ont été compensées par des économies liées

aux postes vacants non pourvus dans de nombreux services en raison des difficultés de recrutement.

Fort heureusement, le dynamisme de notre territoire s'est traduit par une recette fiscale supplémentaire de 752 000 €. Dans ces conditions, un excédent de fonctionnement de 1 229 251.34 € a été réalisé, ce qui a permis entre autres d'autofinancer les petits investissements à hauteur de 437 000 €.



Paroles  
d'élus



**Sylvie VENTARD**

5<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENTE

déléguée aux Finances  
et à la Prospective Financière.

C'est dans le contexte exposé ci-dessus que la préparation budgétaire a eu lieu et mardi 4 avril, le Conseil communautaire a voté les 11 budgets primitifs de la Communauté de communes pour 2023. Ces derniers correspondent au budget général mais également aux budgets annexes obligatoires pour gérer certaines compétences telles que l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères ou encore les zones d'activité économique.

Si les budgets annexes trouvent leurs principales recettes dans la contribution des usagers, celles du budget général qui s'élèvent à 24 099 269 € sont issues essentiellement de la fiscalité des entreprises et des ménages. À ce titre, la Commission Finances a proposé au Conseil communautaire une fiscalité à taux constants tant au niveau des entreprises que des ménages, ceci, afin de ne pas grever l'investissement des entreprises et le pouvoir d'achat des familles. Les bases ont cependant augmenté et par conséquent le produit fiscal devrait s'élever pour l'exercice 2023 à 11 469 976 €, duquel il faut déduire le reversement de fiscalité de 5 853 223 €.

Dans un contexte encore si incertain et au regard de la continuité du mouvement inflationniste, il a également été décidé d'augmenter de nouveau la part variable du régime indemnitaire à destination des agents.

Si la consolidation de l'excédent de fonctionnement favorise la reconstitution de la capacité d'autofinancement, elle va également permettre d'envisager de nouveaux emprunts en vue de budgéter les investissements à venir. Certains des équipements sont obsolètes ou trop énergivores (gymnase de Brochon, salle Omnisports de Nuits-Saint-Georges) et d'autres sont nécessaires pour pouvoir continuer à exercer dans les meilleures conditions les compétences et assurer les services auprès des usagers (structures périscolaires ou multi- accueil pour les enfants).

Un plan pluriannuel d'investissements global de 21 000 000 € a été établi dont 3,2 millions d'euros pour 2023.

Ces investissements nécessitent donc un financement qui sera sollicité auprès des établissements bancaires en complément des subventions accordées par l'Etat et les autres collectivités locales dont le Conseil Régional et le Conseil Départemental.

Conserver l'équilibre budgétaire sans augmentation des taux d'imposition est donc une priorité mais répondre aux besoins des usagers en assurant la continuité de services dans les meilleures conditions en est une autre !

En effet, élaborer et mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent, tel est le but de la Communauté de communes.

# Les principales actions 2023



**Budget de fonctionnement\* : 58 millions d'euros**

**Budget d'investissement\* : 33.8 millions d'euros**

\* somme du budget principal et des 10 budgets annexes

## Culture

- Lancement d'une étude pour la **restructuration des locaux du restaurant scolaire à Gevrey-Chambertin en médiathèque** ;
- Renforcement des **animations culturelles des médiathèques** dans et hors les murs (Mois du Doc en particulier) ;
- Obtention du classement de l'Ecole de musique en **Conservatoire à Rayonnement Intercommunal** : intégration de deux nouvelles disciplines, Danse Modern Jazz et Arts du cirque ;
- Maintien du **partenariat avec la MJC** de Nuits-Saint-Georges (subvention de 90 000 €) ;
- Renforcement des **partenariats avec les associations culturelles** du territoire (35 000 €, soit +7 000 € par rapport à 2022) ;
- **Aide financière** à hauteur de 50 000 € à l'**association Vill'Art** pour le projet d'aménagement du site de La Karrière à Villars-Fontaine.

## Aménagement du territoire

- Suite à l'adoption du schéma directeur vélo, développement de la **mobilité douce sur le territoire** grâce à la sensibilisation aux usages du vélo et l'accompagnement des communes pour la réalisation d'infrastructures cyclo (20 000 €) ;
- Valorisation d'un terrain communautaire à Noiron-sous-Gevrey vendu pour la réalisation de **logements en direction des personnes âgées et d'un équipement collectif de la petite enfance** ;
- Poursuite des études en vue de la **construction d'un nouveau pôle périscolaire à Gevrey-Chambertin** (500 000 €) ;
- Lancement d'une étude de programmation pour la **construction d'un Multi-accueil et d'un Relais Petite Enfance à Gevrey-Chambertin** (50 000 €) ;
- Réalisation de pré-études de programmation pour la **construction d'un pôle périscolaire Brochon / Fixin / Couchey** (10 000 €) ;
- Réalisation de pré-études de programmation pour la **construction d'un pôle périscolaire Barges / Saulon la chapelle** (10 000 €).

## Commerce et Développement économique

- Poursuite de la politique d'**aménagement des zones d'activités économiques** (Morey-Saint-Denis, Gilly-lès-Cîteaux tranche 2, Nuits-Saint-Georges tranche 2, Gevrey-Chambertin tranche 3) afin d'accueillir de nouvelles entreprises créatrices d'emploi et de nouveaux services dans les prochaines années ;
- **Soutien aux commerces** en partenariat avec la CCI (30 000 €) ;
- Participation au **financement de l'implantation de commerces de proximité** en zone rurale, avec l'enseigne « Comptoir de campagne » à Corgoloin et Saulon-la-Rue (38 000 €) ;
- Déploiement d'un **dispositif d'appel à projet pour l'utilisation des fonds consignés** dans le cadre de la compensation agricole collective, suite à l'utilisation de terrains agricoles pour l'écoparc de Nuits-Saint-Georges (120 299 €).

## Transition énergétique

- Lancement des **travaux de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard** à Brochon (1 865 000 € dont 1 245 000 € subventionnés) ;
- **Rénovation de l'éclairage public des terrains de rugby et des vestiaires du stade Jean Morin de Nuits-Saint-Georges** (200 000 €) ;
- **Aide aux particuliers** pour la rénovation énergétique de l'habitat, en partenariat avec le Pays Beaunois (90 000 €).

## Tourisme

- Lancement d'études sur un **projet touristique autour de « la Voie du Tacot »** (10 000 €) ;
- Valorisation des **sentiers de randonnées pédestres**, développement d'un parcours de sensibilisation à l'environnement à travers un appel à projet subventionné à hauteur de 80% (60 000 €) ;
- Maintien de la **subvention à l'association des Climats du vignoble de Bourgogne** dans le cadre de l'Unesco à hauteur de 10 000 €.

## Environnement et Biodiversité

- Mise en œuvre d'un **programme de réduction des consommations d'eau** tout en préservant les ressources existantes ;
- Recherche de **nouvelles ressources** et réalisation des **travaux de maillage** pour assurer de l'eau à l'ensemble des communes du territoire, en partenariat avec le Département (400 000 €) ;
- Réalisation de **travaux d'assainissement avec le redimensionnement de la station d'épuration de Saulon-la-Chapelle** (3 000 000 €) ;
- Poursuite des études en vue de la construction d'une nouvelle station d'épuration à Brochon ;
- Poursuite des **actions de conservation et valorisation des sites Natura 2000**, de la Réserve Naturelle de la Combe-Lavaux et des Espaces Naturels Sensibles, en partenariat avec les communes ;
- Renforcement des **actions de sensibilisation à l'environnement** à destination des scolaires et du public.

## Solidarités et Numérique

- Espace Public Numérique : développement des interventions, ateliers et cours de la **conseillère numérique au plus près des habitants** du territoire ;
- Espace France Services : poursuite de l'**accompagnement des usagers** dans leurs démarches en ligne via un espace dédié et des agents formés "France Services" ;
- Déploiement d'une application mobile pour une **meilleure diffusion d'informations** à destination de la population.

## La rénovation énergétique du Gymnase de Brochon au programme

Dans un contexte de nécessaire maîtrise des consommations énergétiques et de réduction des coûts, la Communauté de communes menait depuis deux ans une réflexion concernant le gymnase Jérôme Golmard de Brochon. Celui-ci, d'après une étude réalisée par le SICECO, se classe en effet parmi les équipements communautaires les plus énergivores. Le cabinet Massonnet-Grammaire était chargé d'élaborer un programme pluriannuel de rénovation de ces équipements, validé en Conseil communautaire en 2022.

Suite à un appel d'offres lancé fin 2022 pour la rénovation thermique du gymnase Jérôme Golmard, l'agence d'architecte Tabula Rasa a été retenue. Celle-ci mène actuellement des études en vue des travaux importants à mener, notamment :

- La création d'une isolation par l'extérieur,
- Le remplacement de toutes les menuiseries,
- La reprise de l'étanchéité des toitures,
- Le remplacement du mode de chauffage.

La Communauté de communes profitera également de ces travaux pour améliorer certaines fonctionnalités de l'équipement : le remplacement du sol de la halle, la reprise du plafond, la mise en place de systèmes d'ouverture par badge ou encore la rénovation du mur d'escalade...



Le montant des travaux pour la rénovation du gymnase est estimé à 1,4 million d'euros, dont une partie sera subventionnée par le Fonds Vert, dispositif de l'Etat permettant d'apporter un soutien financier pour la rénovation énergétique du patrimoine des collectivités. Les travaux prévus visent en effet un gain de consommation supérieur au minimum de 40% exigé par le dispositif. Une autre partie sera également financée par le Conseil Départemental de Côte-d'Or et par la Région Bourgogne Franche-Comté.

Les travaux de rénovation devraient démarrer au début du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023, pour une durée d'environ 10 mois. Le gymnase devrait ainsi être totalement fermé sur la fin de l'année scolaire 2023 et pendant l'année 2024. Etant très utilisé par le collège de Brochon et les associations, des solutions seront proposées pour pallier cette fermeture temporaire.

## Un nouveau Pôle Enfance à Gevrey-Chambertin d'ici 2026

Un projet de création d'un nouveau Pôle périscolaire et d'un multi-accueil à Gevrey-Chambertin est actuellement en cours au sein de l'intercommunalité. Depuis plusieurs années, des études avaient été engagées en vue de la réhabilitation du bâtiment « Arc-en-Ciel », dans lequel se trouvent actuellement le multi-accueil La Fée Clochette, la médiathèque, ainsi que des salles ouvertes aux associations. Ces études ont révélé que le bâtiment présentait des défauts majeurs qui ne permettent malheureusement pas de le conserver en l'état.

Afin de répondre au mieux aux besoins recensés ainsi qu'aux évolutions organisationnelles et fonctionnelles des différents services concernés, plusieurs hypothèses ont été examinées par les élus communautaires. Le choix s'est porté sur la solution consistant à scinder la partie « Accueil péri-extrascolaire et restauration scolaire » et la partie « Petite enfance » avec le Multi-accueil et le Relais Petite Enfance. Il s'agit donc de deux opérations distinctes mais complémentaires qui s'enchaîneront au cours des prochaines années.

La Communauté de communes a validé les études de faisabilité et le programme technique détaillé, réalisés par le cabinet d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage Massonnet-Grammaire.



### Phase 1 : la création du Pôle « Périscolaire »

La première étape consistera à créer un nouveau bâtiment pour le périscolaire de Gevrey-Chambertin, dans le prolongement du groupe scolaire Roupnel. Le terrain sera mis à disposition par la commune de Gevrey-Chambertin afin de construire cet équipement de 1488 m<sup>2</sup> (et 800 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs) qui regroupera le restaurant scolaire, des salles pour l'accueil de loisirs péri et extrascolaires mais aussi des salles associatives. Le coût de cette opération est estimé à 4,2 millions d'euros.

### Phase 2 : la reconstruction d'un multi-accueil

Dans un second temps, après le transfert des activités péri et extrascolaires dans le nouveau bâtiment, la deuxième partie de l'opération débutera avec la démolition d'une grande partie du bâtiment « Arc-en-Ciel » et la reconstruction d'un Multi-accueil petite enfance de 40 places (soit 12 de plus qu'aujourd'hui), qui regroupera les deux structures petite enfance de Gevrey-Chambertin : La Fée Clochette et Les Lucioles. Le Relais Petite Enfance sera également intégré dans ce nouveau bâtiment d'une surface de 791 m<sup>2</sup> (et 500 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs). Le coût de l'opération est estimé à presque 3 millions d'euros.

Les travaux devraient commencer en 2024 et se poursuivre jusqu'en 2026. D'ici quatre ans, la création du nouveau « Pôle Enfance » à Gevrey-Chambertin devrait donc être achevée. Quant à la médiathèque, qui se trouve actuellement dans le bâtiment « Arc-en-Ciel », une étude est en cours pour envisager son déplacement dans les locaux actuels de la restauration scolaire.

## SALLE OMNISPORTS

### Des travaux de réfection réalisés en 2022

Il y a un an, en juin 2022, de violents orages avaient provoqué d'importants dégâts à la Salle Omnisports de Nuits-Saint-Georges. Le parquet ayant été totalement inondé, la Communauté de communes avait été contrainte de fermer temporairement la structure. Les clubs sportifs qui utilisaient la salle avaient été réorientés pendant plusieurs mois vers d'autres bâtiments en attendant la réouverture.

Des travaux de réfection de la salle, d'un coût total de 148 495 € TTC, ont été entrepris au mois de novembre 2022 par l'entreprise MG Parquets. Le chantier consistait à retirer le parquet gondolé pour le remplacer par un nouveau parquet en hêtre. Des travaux électriques ont également été réalisés par SONELEC pour un montant de 26 457 € TTC.

Après deux mois et un temps de traçage des nouveaux terrains, les travaux ont pris fin en janvier 2023. La Salle Omnisports accueille à nouveau le public depuis le 14 janvier et les associations sportives utilisatrices ont pu reprendre possession des lieux.



## STATIONS D'ÉPURATION

### Un projet de reconstruction pour la station d'épuration de Saulon-la-Chapelle

Après les stations d'épuration de Détain, Bruant et Chevannes inaugurées fin 2022, un projet de redimensionnement est mené par l'intercommunalité pour la station d'épuration de Saulon-la-Chapelle. Celle-ci devrait être reconstruite en lieu et place de l'actuelle station, ceci dans le but d'augmenter sa capacité en passant d'un dimensionnement pour 3500 habitants à 5000 habitants.

Pour ce projet, l'enveloppe estimée est de 2,6 millions d'euros minimum, dont 400 000 € seront subventionnés par l'Agence de l'eau. Une consultation pour les travaux avait été lancée en début d'année 2023. Le cabinet d'études Berest est à présent chargé d'analyser les offres reçues afin de sélectionner les entreprises en charge des travaux avant l'été. L'opération de reconstruction devrait débuter à partir de novembre 2023 pour une durée prévisionnelle de 18 mois.

La station d'épuration actuelle continuera de fonctionner tout au long des travaux. Aucune incidence n'est prévue sur les effluents et les habitants. L'opération, une fois achevée, permettra de lancer de nouveaux projets immobiliers sur le territoire, grâce à une station d'épuration plus adaptée en termes de capacité.



#### Un second projet en cours d'études

À la suite de la reconstruction de la station d'épuration de Saulon-la-Chapelle, d'autres travaux seront programmés du côté de la station d'épuration de Brochon. À ce jour, la Communauté de communes, accompagnée par le cabinet Artellia, se concentre sur la poursuite d'études techniques et financières pour la future construction d'une nouvelle station. L'objectif sera de rénover et moderniser la station actuelle tout en construisant un nouvel équipement à côté, ce qui permettra d'augmenter ici aussi sa capacité afin de recevoir davantage d'effluents.

## REPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT À NUITS-SAINT-GEORGES

#### Des travaux au Quai Fleury

Pendant 4 mois à partir de février 2023, des travaux ont été menés par la Communauté de communes au niveau du quai Fleury à Nuits-Saint-Georges. Ils visaient à remplacer les conduites d'eau usée et d'eau potable. Réalisés par l'entreprise SNCTP pour un montant de 409 515 € TTC, ces travaux ont été réalisés avant de futurs travaux de voirie et d'aménagement prévus par la Ville de Nuits-Saint-Georges.

#### Une nouvelle conduite d'assainissement reliée à Quincey

La conduite d'assainissement reliant actuellement Nuits-Saint-Georges et la station d'épuration de Quincey est en surcharge et ne peut plus recevoir d'eaux usées supplémentaires. De ce fait, plusieurs projets immobiliers sont pour l'instant à l'arrêt en attendant le remplacement de la conduite. Une consultation pour la maîtrise d'œuvre sera lancée avec pour objectif de réaliser les travaux au cours de l'année 2024.

## TRAVAUX AU PÉRISCOLAIRE DE NOIRON-SOUS-GEVREY

Des travaux de réaménagement des sanitaires ont été menés au périscolaire de Noiron-sous-Gevrey fin 2022. Lors du dernier passage de la PMI dans les locaux, le manque de sanitaires et d'intimité pour les maternelles avait été évoqué. Des travaux d'un montant de 10 951 € ont donc été entrepris afin de doubler le nombre de sanitaires pour les petits et les séparer de ceux destinés aux plus grands, avec des cloisons et portes adaptées à leur taille pour respecter leur intimité tout en facilitant la surveillance par le personnel. Une partie des travaux a été réalisée au cours des vacances scolaires de la Toussaint (plomberie, sanitaires et raccordements). Le cloisonnement a ensuite été réalisé au mois de décembre. Les activités du périscolaire ont pu être maintenues pendant les travaux grâce à l'autorisation de l'école d'utiliser les sanitaires à proximité en attendant le retour à la normale.

## ZONES D'ACTIVITÉ ECONOMIQUE

### À Gevrey-Chambertin, les travaux de viabilisation ont débuté

Fin 2022, les travaux de la troisième tranche de la Zone d'activité économique « Les Terres d'Or » à Gevrey-Chambertin ont été officiellement lancés. Après les deux premières tranches créées il y a quelques années par la commune, c'est une extension de 57 000 m<sup>2</sup> de surface cessible qui est en cours d'aménagement.

Jusqu'en juin se déroulait la première phase, celle des travaux de viabilisation, qui consistait à créer tous les réseaux (eau, assainissement, électricité, télécommunications...) et la voirie provisoire. La seconde phase s'apprête à débuter avec le lancement des constructions par les entreprises qui s'implanteront. À l'issue de cette phase, les derniers aménagements (éclairage public, voirie définitive...) seront finalisés.

La ZAE accueillera une typologie variée d'entreprises, avec notamment :

- le siège social d'une entreprise de transport logistique sur un terrain de 16 000 m<sup>2</sup>, projet important qui permettra de créer une cinquantaine d'emplois sur notre territoire ;
- un domaine viticole de Gevrey-Chambertin ;
- une imprimerie ;
- ou encore une brasserie artisanale...



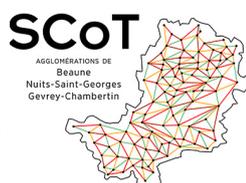
La commercialisation des différents lots est déjà bien avancée pour environ 50% de la superficie de la zone. Plusieurs actes de vente ont d'ores et déjà été signés, certains lots sont réservés et trois permis de construire ont été accordés.

De plus, la Communauté de communes vend à l'euro symbolique un terrain de 5110 m<sup>2</sup> réservé au Service d'Incendie et de Secours de Gevrey-Chambertin qui sera délocalisé.

Un lot d'une surface de 8000 m<sup>2</sup> restera libre, ceci afin de pouvoir le réserver pour un éventuel futur gros projet pour lequel la collectivité pourrait être sollicitée.

Cette extension de la zone d'activité, qui se veut qualitative sur le plan environnemental et paysager, vient compléter l'offre de foncier économique à l'échelle de la Communauté de communes. Le montant de l'ensemble de l'opération s'élève à 2,6 millions d'euros, la vente des terrains venant couvrir intégralement son coût.

## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



### Approbation du nouveau schéma avant l'été

Depuis 2019, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) approuvé en 2014 est en révision afin d'intégrer les nouvelles communes ayant formé la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges lors de sa création en 2017. Le SCoT est un document qui détermine, pour les vingt prochaines années, les conditions du développement et de l'aménagement de notre territoire en matière de logement, d'activité économique, de préservation de la biodiversité et des paysages tout en tenant compte de la ressource en eau et des risques naturels présents sur le territoire. Il se doit d'assurer la cohérence des politiques publiques d'urbanisme.

Le 6 juillet 2022, les élus du Comité syndical du SCoT ont voté l'arrêt du projet, sur lequel ils travaillaient depuis 4 ans. Celui-ci a par la suite été soumis aux personnes publiques associées (Etat, Région, Département, Communauté de communes, Communauté d'Agglomération, Chambre d'agriculture, CCI...) pour consultation, afin qu'elles puissent donner leur avis. Une enquête publique a également été lancée en début d'année 2023 pour recueillir les observations du public. Les élus du Comité syndical seront amenés à approuver le nouveau SCoT avant l'été 2023. Une fois approuvé, les communes dont le document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ou carte communale) n'est pas compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale seront amenées à le faire évoluer.

## DISPOSITIF TRANSENTREPRISE

### Reprenez une entreprise existante

Vous envisagez de vous lancer et de créer votre propre entreprise ? Avez-vous déjà pensé à reprendre une entreprise existante ?

Le dispositif Transentreprise, géré par les Chambres de Commerce et d'Industrie



et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat en partenariat avec les professionnels de la transmission, est à votre disposition pour vous guider dans votre projet. Exclusivement dédiée à la transmission et reprise d'entreprises, cette bourse d'affaires recense des offres (fonds de commerce, baux, locaux...) au niveau national mais aussi local.

Si vous êtes intéressé ou recherchez une opportunité, rendez-vous sur le site internet : [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com)

N'hésitez pas à contacter les Managers Commerce issues de la CCI sur le territoire de la Communauté de communes afin d'être accompagné !

#### Vos contacts :

Virginia BOILLEAUT - 03 80 65 91 85 - [v.boilleaut@mdb.cci.fr](mailto:v.boilleaut@mdb.cci.fr)

Dominique DUPLOYER - 03 80 26 39 61 - [d.duployer@mdb.cci.fr](mailto:d.duployer@mdb.cci.fr)



# ZOOM SUR ...

## LA NOUVELLE GESTION DU TRI DES DÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Communauté de communes a mis en place une nouvelle organisation de la collecte des déchets et adopté de nouvelles consignes de tri :

- ↳ **Tous les emballages en plastique, en métal et les briques alimentaires** sont dorénavant collectés via les bacs jaunes ou les sacs jaunes en porte-à-porte sur tout le territoire. Ils sont collectés une semaine sur deux.
- ↳ **Tous les papiers et toutes les cartonnettes** sont à déposer dans les 165 nouvelles colonnes neuves de couleur bleue installées dans toutes les communes.
- ↳ **Tous les emballages en verre** sont collectés via de nouvelles colonnes vertes. 138 nouvelles colonnes ont été mises en place fin 2022.

Tous les emballages devant maintenant être triés, le bac à ordures ménagères se remplit moins vite qu'auparavant. La Communauté de communes, face à ce constat, a fait le choix de modifier la fréquence de collecte des ordures ménagères. Ainsi, tout comme le bac jaune de tri, le bac à ordures ménagères est collecté une semaine sur deux (sauf pour Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, communes de plus de 2000 habitants, dont la collecte est maintenue chaque semaine afin de respecter la législation en vigueur).

### Une question sur le tri ?

Retrouvez sur le site internet de la Communauté de communes toutes les informations utiles (mémo-tri, plannings de collectes...).

Pour contacter le service déchets :  
service.dechets@ccgevrey-nuits.com  
03.80.61.18.19 ou 03.80.61.19.98.

L'application mobile « Guide du tri » de CITEO, vous permet également de retrouver toutes les règles de tri selon votre commune. Grâce à elle, vous pouvez aussi localiser le Point d'Apport Volontaire le plus proche de chez vous !



Disponible sur  
Google Play

Disponible sur  
l'App Store

#### À TRIER

##### TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONNETTES



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



Cartonnettes



EN VRAC

#### À TRIER

##### TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES



Emballages en plastique



Briques alimentaires



Emballages en métal, même les petits



EN VRAC

#### À TRIER

##### TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



#### À JETER



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires



### Quelques rappels...

#### BAC ET SAC JAUNE

- ↳ Tous les pavillons sont dotés d'un bac jaune ;
- ↳ Pour des raisons d'absence de lieu de stockage ou de mobilité réduite, certains foyers sont dotés de sacs jaunes de 50L au lieu d'un bac mais cette dotation demeure exceptionnelle ;
- ↳ La collecte du bac jaune n'est pas soumise à un quota de levées. Il peut être sorti tous les 15 jours sans limitation, les levées ne sont pas facturées ;
- ↳ Les emballages déposés dans le bac jaune ne doivent pas être conditionnés dans des sacs, mais en vrac, séparés les uns des autres ;

- ↳ Un bac jaune qui comporte trop d'erreurs de tri n'est pas collecté. Un autocollant vous en informe et vous devez retirer les erreurs de tri puis ôter l'autocollant avant la prochaine collecte.

#### BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

- ↳ Les sacs doivent être fermés, les déchets en vrac sont strictement interdits ;
- ↳ Pour une bonne gestion de votre facture, ne sortez votre bac à ordures ménagères que lorsqu'il est plein, couvercle fermé, puisque vous serez facturé au nombre de levées de votre bac (forfait de 12 levées inclus à la redevance, facturation complémentaire au-delà de la 12<sup>ème</sup> levée).

#### LES COLLECTES

- ↳ Les collectes des bacs à ordures ménagères et des bacs/sacs jaunes peuvent avoir lieu le matin ou l'après-midi (jusqu'à 20h30). Nous vous conseillons de sortir votre bac sur le domaine public la veille du jour de collecte pour ne pas rater le camion. Votre bac doit être placé poignée côté route afin de faciliter la prise en main par les agents de collecte.
- ↳ Les jours et horaires de collecte ont changé depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Retrouvez sur le site de la Communauté de communes les calendriers de collecte par commune.

## Le réseau des médiathèques intercommunales

La Communauté de communes compte parmi ses compétences le déploiement d'actions culturelles d'intérêt communautaire, en faisant de l'accès à la culture et de la création de lien social un axe fort de son projet. Pour cela, le territoire bénéficie d'un réseau de cinq médiathèques intercommunales, situées dans les communes de Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges, Couchey, Meuilley et L'Etang-Vergy.

Les médiathèques constatent depuis 2022 une forte reprise de la fréquentation et une demande accrue d'animations culturelles après la crise sanitaire de 2020 qui les avait durement impactées. L'objectif de ce service est de permettre une diffusion culturelle sur l'ensemble du territoire intercommunal et ce à destination de tous les publics. L'équipe des médiathèques, composée de sept agents assurant l'ouverture et les animations et d'un agent pour l'équipement des collections, tourne ainsi sur les cinq sites pour aller à la rencontre du public et proposer des temps d'échange et de convivialité.

Découvrez l'ensemble des missions du réseau des médiathèques intercommunales !

### DES ANIMATIONS RÉGULIÈRES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Le réseau des médiathèques, c'est aussi et surtout des animations tout au long de l'année pour petits et grands, accessibles à tous gratuitement, avec ou sans abonnement.

Outre le travail autour des collections, une partie du temps de travail des agents des médiathèques est dévolue à la préparation et l'organisation des animations puis à leur itinérance sur le territoire. En 2022, 325 animations se sont déroulées (dont 217 à destination des groupes), avec 7248 participants.



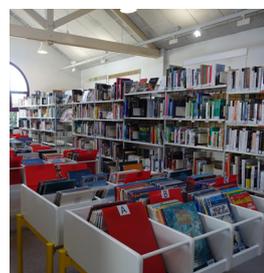
Bébés lecteurs pour les moins de 3 ans, Croqueurs d'histoires pour les plus de 3 ans, Pause Culture pour les adultes, Jeux joue pour les passionnés de jeux de société ou de jeux vidéo, rencontres d'auteurs, ateliers d'écriture ou de lecture...

### L'ACCUEIL DE GROUPES

Aux horaires de fermeture, l'équipe des médiathèques travaille sur les collections, prépare les futures animations et intervient à destination des groupes en proposant des actions adaptées aux différents types de publics : scolaires, structures médicosociales et petite enfance, EHPAD auprès des seniors... dans les médiathèques mais aussi en extérieur.

### DE NOMBREUSES RESSOURCES CULTURELLES EN ACCÈS LIBRE

Les cinq médiathèques intercommunales mettent à la disposition des usagers des ressources variées : livres, revues, CD, DVD, vinyles, à emprunter ou à consulter sur place... Depuis janvier, des jeux vidéo sont également disponibles



au prêt ! Localisés sur le site de Nuits-Saint-Georges, ils sont empruntables sur réservation sur le reste du réseau. N'hésitez pas à consulter le catalogue en ligne ! Le réseau permet de plus d'accéder à la Médiathèque numérique de Côte-d'Or. Il est ainsi possible d'avoir accès à la presse en ligne, à des films, des auto-formations... grâce au Conseil Départemental.

Les agents des médiathèques vous accueillent du mardi au samedi et sont à votre disposition pour vous conseiller et échanger !

### DES MANIFESTATIONS CULTURELLES HORS LES MURS

Toujours dans un objectif d'aller au plus près des habitants du territoire, le réseau des médiathèques vous propose des manifestations hors-les-murs (comprendre en dehors des médiathèques !), l'occasion de faire découvrir la culture, en prenant part à des événements nationaux ou régionaux, et de tisser de nouveaux partenariats locaux.

Parmi les manifestations auxquelles le réseau des médiathèques participe : le Festival « Chut ! » en juin, le Festival « Partir en Livres » et le Cinéma Plein Air chaque été ou encore le « Mois du Film Documentaire » en novembre (photo ci-contre).



Des partenariats ponctuels avec certaines associations du territoire ou d'autres services de la Communauté de communes sont également mis en place.

### LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES, C'EST AUSSI...

- Un service de navettes entre chaque médiathèque du réseau : vous souhaitez emprunter à Gevrey-Chambertin un document de Nuits-Saint-Georges ? C'est possible ! Les navettes mises en place par l'équipe une fois par semaine vous permettent de récupérer ou rapporter vos documents sur le site de votre choix. En 2022, 3417 documents ont été transférés et portés par les bras de vos bibliothécaires grâce à ce système proposé !
- Une volonté constante d'évolution pour proposer des nouveautés et participer au développement du dynamisme culturel du territoire : nouveaux supports, animations ludiques et originales, collections spécifiques...

Suivez les actualités et contactez les médiathèques !

03.80.51.88.54 ou 03.73.84.01.12  
mediatheques@ccgevreynuits.com

Retrouvez toutes les informations pratiques, le catalogue de collections et les actualités des médiathèques sur <https://www.mediatheques-ccgevreynuits.net>

Et rendez-vous sur la page Facebook :  
Médiathèques intercommunales de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges



# Agenda

## Du 17 juin au 31 août - Festival Partir en Livres +

Avec le réseau des médiathèques, sur l'ensemble du territoire

Retrouvez vos bibliothécaires en plein air pour des animations, des lectures, des jeux et d'autres surprises !

## 7 juillet

Date limite pour les inscriptions périscolaires 2023-2024

## Entre le 10 et le 27 juillet - Cinéma Plein Air +

Dans 8 communes du territoire de la Communauté de communes

8 séances de Cinéma Plein Air organisées en partenariat avec le Cinéma Nuiton et les Tourneurs de Côte-d'Or dans les communes de Comblanchien, Brochon, Collonges-lès-Bevy, Meuilley, Messanges, Chauv, Villers-la-Faye et Saint-Bernard

## 2 septembre de 14h à 17h

## 6 septembre de 16h à 19h

Permanences à l'Ecole de Musique Intercommunale (à Nuits-Saint-Georges et à Gevrey-Chambertin) pour les inscriptions 2023-2024

## 1<sup>er</sup> octobre

Date limite d'inscription à l'Ecole de Musique Intercommunale pour l'année 2023-2024

## Tout au long du mois d'octobre - Mois de l'imaginaire +

Les services de la Communauté de communes, en partenariat avec le Cinéma Nuiton, vous préparent un mois autour du fantastique et du monde d'Harry Potter... Les 8 films seront projetés au Cinéma !

## Tout au long du mois de novembre - Mois du Film Documentaire

Le Réseau des médiathèques intercommunales organisera comme chaque année une dizaine de projections de films documentaires suivis d'échanges et de débats avec des intervenants ! +



### Pour en savoir plus...

Suivez les actualités de la Communauté de communes pour connaître le programme complet de chaque événement au fil des mois.

Sur le site internet : [www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com](http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com)

Sur la page Facebook : CC Gevrey Chambertin et de Nuits St Georges

En vous inscrivant à notre Newsletter mensuelle SORTIR, agenda des événements organisés sur le territoire



# Infos pratiques



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

03.80.27.04.70

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[contact@ccgevrey-nuits.com](mailto:contact@ccgevrey-nuits.com)

## Le Centre Technique Intercommunal (service déchets / eau / assainissement)

1 rue Lavoisier à Nuits-Saint-Georges

Ouvert :

- le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
- le mardi de 13h30 à 17h,
- le jeudi de 9h à 12h.

## L'Espace France Services

pour vous accompagner dans vos démarches administratives !

3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges  
03.80.27.04.83

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## Les permanences à l'Espace France Services

• SNCF : informations et ventes de billets de train / Tous les vendredis de 9h à 11h30.

• VEOLIA : service consommateurs / un lundi par mois de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 : les 26 juin, 24 juillet, 21 août, 25 septembre, 23 octobre, 20 novembre, 18 décembre.

## L'Espace Public Numérique

3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges  
[espacenum@ccgevrey-nuits.com](mailto:espacenum@ccgevrey-nuits.com)  
06.79.85.24.75

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermeture le mercredi matin.

Les horaires des médiathèques, des déchèteries et de la piscine de Nuits-Saint-Georges sont en ligne sur le site internet de la Communauté de communes.

# La Communauté de communes partenaire de vos événements culturels

11 PARTENARIATS EN 2023

Chaque année,  
l'intercommunalité apporte un  
soutien matériel et/ou financier  
à des événements culturels  
organisés sur son territoire.

## LES ORGUES DE LA CÔTE VITICOLE SAISON MUSICALE 2023

21 JUIN, 17 ET 24 SEPTEMBRE, 15 OCTOBRE  
ÉGLISES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET NUITS-SAINT-GEORGES

## FESTIVAL COMPLÈTEMENT BARGES DU 30 JUIN AU 1ER JUILLET BARGES

## FESTIVAL SONS D'UNE NUITS D'ÉTÉ DU 4 AU 8 JUILLET PARC DU CLOS FRANTIN, NUITS-SAINT-GEORGES

## JEU D'ÉNIGMES "SUR LES HAUTS DE GEVREY ET DE NUITS" DU 15 MAI AU 30 SEPTEMBRE, FINALE LE 15 OCTOBRE PARCOURS ITINÉRANT SUR LE TERRITOIRE

## FESTIVAL MUSIQUE AU CHAMBERTIN DU 30 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE GEVREY-CHAMBERTIN ET 3 COMMUNES ENVIRONNANTES

## FESTIVAL VOLCAN DE NUITS 7, 8 ET 9 SEPTEMBRE NUITS-SAINT-GEORGES

## KONTINUUM - SAISON 2023 (CONCERTS, SPECTACLES, ATELIERS AUTOUR DE THÉMATIQUES ARTISTIQUES) DU 6 MAI AU 29 OCTOBRE LA KARRIÈRE, VILLARS-FONTAINE ET

## SALON LIVRES EN VIGNES 23 ET 24 SEPTEMBRE CHÂTEAU DU CLOS DE VOUGEOT

## BAKUS LES 15 ET 16 JUILLET LA KARRIÈRE, VILLARS-FONTAINE ET

## FESTIVAL ART ON THE ROC DU 17 AU 20 AOÛT LA KARRIÈRE, VILLARS-FONTAINE

## *Déjà passés en 2023*

SALON DU LIVRE, DES ARTS ET DES MANGAS  
NUITS-SAINT-GEORGES / 18 ET 19 MARS

BACCHANALES DE NUITS-SAINT-GEORGES  
18 ET 25 MARS, 7 AVRIL + STAGES

FESTIVAL VINIBD CORGOLOIN / 25 ET 26 MARS

Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de communes sur :  
[www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com](http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com)



03 80 27 04 70  
[contact@ccgevrey-nuits.com](mailto:contact@ccgevrey-nuits.com)



CC de Gevrey-Chambertin  
et de Nuits-Saint-Georges



CC de Gevrey-Chambertin  
et de Nuits-Saint-Georges